Lorsque Jérémie joue les faux prophètes : la tentation des Récabites (Jr 35) comme ré-flexion sur la vraie et la fausse prophétie

Elena Di Pede

▶ **To cite this version:**

Elena Di Pede. Lorsque Jérémie joue les faux prophètes : la tentation des Récabites (Jr 35) comme ré-flexion sur la vraie et la fausse prophétie. Études Théologiques et Religieuses, 2017, 92 (3), p. 537-555. 10.3917/etr.923.0537 . hal-02924472

HAL Id: hal-02924472
https://hal.univ-lorraine.fr/hal-02924472

Submitted on 7 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

CAIRN.INFO
CHERCHER, REPÉRER, AVANCER

LORSQUE JÉRÉMIE JOUE LES FAUX PROPHÈTES : LA TENTATION DES RÉCABITES (JR 35) COMME RÉFLEXION SUR LA VRAIE ET LA FAUSSE PROPHÉTIE

Elena Di Pede

Institut protestant de théologie | « Études théologiques et religieuses »

2017/3 Tome 92 | pages 537 à 555

ISSN 0014-2239

Article disponible en ligne à l'adresse :

http://www.cairn.info/revue-etudes-theologiques-et-religieuses-2017-3-page-537.htm

Pour citer cet article :

Elena Di Pede, « Lorsque Jérémie joue les faux prophètes : la tentation des Récabites (Jr 35) comme réflexion sur la vraie et la fausse prophétie », *Études théologiques et religieuses* 2017/3 (Tome 92), p. 537-555.
DOI 10.3917/etr.923.0537

Distribution électronique Cairn.info pour Institut protestant de théologie.
© Institut protestant de théologie. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Université de Lorraine - - 193.50.135.4 - 12/09/2017 18h21. © Institut protestant de théologie

ÉTUDES THÉOLOGIQUES ET RELIGIEUSES

ETR

TOME 92 2017/3

Lorsque Jérémie joue les faux prophètes : la tentation des Récabites (Jr 35) comme réflexion sur la vraie et la fausse prophétie

Le chapitre 35 du livre qui porte le nom de Jérémie raconte une curieuse anecdote concernant les Récabites, une tribu marginale et probablement non israélite, que le prophète amène au temple pour boire du vin. Cet étrange récit est en réalité une leçon pratique pour refuser une parole qui se présente comme prophétique mais qui n'est autre que celle d'un faux prophète. Elena DI PEDE[*] *montre que, dans sa manière de raconter cet épisode, le narrateur Jérémie met tout son art au service de cette leçon afin qu'elle soit efficace pour son destinataire, que celui-ci soit intra ou extradiégétique.*

Au chapitre 35 du livre qui porte le nom de Jérémie, le prophète amène au temple la tribu des Récabites et leur ordonne de boire du vin. Cet étrange petit récit, en

[*] Elena DI PEDE est professeure d'Ancien Testament au département de théologie (CAEPR) à l'université de Lorraine (UFR Sciences Humaines et Sociales – Metz), membre du centre de recherche *Écritures* (EA 3943). Cet article est la traduction française d'un article paru initialement en italien dans une version légèrement différente au sein de la *Rivista biblica italiana* 63 (2015), p. 309-328.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Université de Lorraine - - 193.50.135.4 - 12/09/2017 18h21. © Institut protestant de théologie

apparence celui d'une anecdote bien anodine, est étonnant à plusieurs égards. Tout d'abord par sa situation temporelle : alors que le chapitre précédent racontait un épisode se passant sous le règne du roi Sédécias (34,2), celui-ci est situé durant le règne de son prédécesseur Joaqim. Le lecteur se trouve ainsi face à une analepse dont il ignore toutefois l'ampleur, d'une part parce que Jr 34 n'est pas clairement situé au cours du règne de Sédécias, mais certainement avant sa dixième année (cf. 34,6 et 32,1-2), et d'autre part parce que Jr 35 est situé initialement par un très vague « aux jours de Joaqim » (v. 1). Poursuivant sa découverte du récit, le lecteur se trouve confronté à de multiples surprises dont la moindre n'est certainement pas la construction particulière de la narration : non seulement l'essentiel de l'action se déroule par et dans les discours directs des personnages, mais en outre le récit se déploie un peu à la manière d'une construction gigogne, par des emboitements successifs. Ces emboitements qui, peu à peu, dévoilent des détails inattendus (par exemple le fait que les Récabites ne peuvent pas boire de vin) questionnent toujours davantage la réelle portée de cet épisode qui ne révèle que progressivement ce qu'il est vraiment : non pas une anecdote sans importance, mais une leçon fondamentale pour Israël et, derrière lui, pour le lecteur. Enfin, de manière peut-être plus immédiate, le lecteur se posera aussi des questions sur ces mystérieux personnages que sont les Récabites. Qui sont-ils ? Pourquoi est-ce à eux et pas directement aux habitants de Jérusalem que le prophète doit s'adresser ? Pourquoi leur ordonner de boire du vin, qui plus est au temple, alors qu'ils ne peuvent en consommer ? Dès lors, pourquoi le prophète reçoit-il cet ordre étrange d'Adonaï, le dieu d'Israël, qui l'envoie ? À quel jeu jouent véritablement les deux personnages principaux de l'affaire, Jérémie et Adonaï, dans leur rapport aux Récabites d'une part et vis-à-vis d'Israël d'autre part ? Cette question, fondamentale nous le verrons, s'affinera au fur et à mesure de l'avancée du récit, lorsque se dévoileront les éléments de l'affaire.

En somme, tout dans ce récit questionne et pousse le lecteur à s'interroger. Mais ce n'est que lorsque chaque pièce du puzzle trouvera sa place, en lien avec chaque autre et dans l'ensemble du récit, et lorsque les surprises et les étonnements initiaux seront dépassés, que le narrataire pourra véritablement comprendre – en deuxième lecture – les enjeux fondamentaux de l'affaire.

Jérémie 35 vu par l'exégèse classique[1]

L'identité des Récabites et surtout l'emplacement de cet épisode à cet endroit précis du livre n'ont pas manqué d'interroger les exégètes. Avant de proposer une

[1] Je synthétise ici des éléments plus amplement discutés dans mon ouvrage auquel je me permets de renvoyer pour plus de détails : Elena Di Pede, *Au-delà du refus : l'espoir. Recherches sur la ecohérence narrative de Jr 32-45 TM*, Berlin/New York, De Gruyter, coll. « Beihefte zur Zeitschrift für die alttestamentliche Wissenschaft 357 », 2005, voir en particulier p. 33-35 et 137-154.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Université de Lorraine - - 193.50.135.4 - 12/09/2017 18h21. © Institut protestant de théologie

lecture synchronique de cet épisode, il n'est peut-être donc pas inutile de faire rapidement un point sur la question.

Pour ce qui est des Récabites, les commentateurs font évidemment le lien avec 2 R 10,15-16, seul autre passage biblique où ils apparaissent, et, sur la base de Jr 35, ils les situent historiquement dans un contexte de semi-nomadisme. Plus épineuse est la question de la disposition des épisodes dans le livre de Jr, et en particulier la question de leur chronologie. Déjà Jérôme s'interrogeait à ce propos[2], défendant en quelque sorte la liberté du prophète[3] à disposer ses oracles de la manière qui lui semblait la plus utile pour les auditeurs et les lecteurs. Mais nombreux sont les exégètes historico-critiques qui, se penchant sur cette question, fournissent des réponses plus tranchées et, surtout, moins ouvertes, en particulier au niveau du sens de la présence de cet épisode à cet endroit du livre. Au pire, on considère que son emplacement est « fautif » et qu'il est dû à la maladresse du rédacteur final qui a mélangé des épisodes situés sous des rois différents[4]. Au mieux on envisage qu'il a été placé avant le chapitre 36 du fait de sa datation (sous le règne de Joaqim) mais qu'il s'agit en réalité d'un épisode indépendant de son contexte[5]. Car ce chapitre est situé dans un ensemble (Jr 34-36) comportant des datations différentes, ce qui a posé de nombreux problèmes à la critique. Le chapitre 34 est en effet daté du règne de Sédécias, alors que les chapitres 35 et 36 sont situés sous le roi Joaqim son prédécesseur, mais avec une inversion chronologique des deux épisodes. Se pose alors la question de savoir à quoi il faut rattacher ces deux chapitres situés sous le règne de Joaqim, qui semblent « perdus » parmi des récits concernant l'époque de Sédécias, le dernier roi de Jérusalem. La question se pose aussi de savoir si les chapitres 35 et 36 ont quelque chose à voir l'un avec l'autre[6].

---

[2] JÉRÔME, *Commentaire sur Jérémie*, Livre V,3,2, Turnhout, Brepols, coll. « Corpus Christianorum, Series Latina, 74 », 1960, p. 236-237 : « Non enim curæ erat, ut jam ante dixi, prophetiæ tempora conservare, quæ historiæ leges desiderant, sed scribere, utcumque audientibus atque lecturis utile noverant […] ».

[3] Il est évident que pour lui la question de l'auteur des livres bibliques ne se pose pas de la même manière que pour les exégètes modernes.

[4] Significatives à ce propos, les tentatives de « remise en ordre » du texte jérémien proposées par exemple par Carl Heinrich CORNILL, *The Book of the Prophet Jeremiah. Critical Edition of the Hebrew Text arranged in Chronological Order with Notes*, Leipzig, Hinrichs, coll. « The Sacred Books of the Old Testament 11 », 1895 ; ID., *Das Buch Jeremia*, Leipzig, Tauchnitz, 1905 ; Jean STEINMANN, *Le prophète Jérémie : sa vie, son œuvre et son temps*, Paris, Cerf, coll. « Lectio Divina 9 », 1952 ; John BRIGHT, *Jeremiah*, New York, Doubleday, coll. « Anchor Bible 21 », 1965.

[5] Par exemple Arthur WEISER, *Das Buch Jeremia. Kapitel 25,1552,34*, Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, coll. « ATD 21 », 1969, p. 316-317.

[6] Cette question s'est posée aussi bien du côté de l'exégèse historique que de l'exégèse littéraire. Pour l'exégèse littéraire, voir par exemple José Maria ABREGO DE LACY, *Jeremías y el final del reino, lectura sincrónica de Jer 36-45*, Valence, Institución san Jerónimo, coll. « Estudios del Antiguo Testamento 3 », 1983, qui sépare les deux chapitres, faisant de Jr 36 à 45 une section à part entière à cause de la présence de Baruch dans ces deux chapitres. Du côté de l'exégèse historique, on citera notamment Walter BRUEGGEMANN, *A Commentary on Jeremiah. Exile and Homecoming*, Grand Rapids, Mich./Cambridge, Eerdmans, 1998,

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Université de Lorraine - - 193.50.135.4 - 12/09/2017 18h21. © Institut protestant de théologie

Certains estiment donc que la réponse de Jérôme est par trop simpliste[7] et qu'il faut répondre à cette interrogation en passant nécessairement par l'histoire de la rédaction du livre. Telle n'est pas la position défendue dans cette contribution, qui s'attache plutôt à comprendre, d'un point de vue littéraire et synchronique, quelle est la signification possible de cet épisode et quels en sont les effets sur le lecteur.

Jérémie 35 dans son contexte proche

Narrativement, Jr 35 se situe au centre d'un triptyque qui raconte trois épisodes où il est question d'écoute ou, plus exactement, de refus d'écoute de la parole prophétique[8]. Au chapitre précédent, il s'agit d'une libération d'esclaves qui semble coïncider avec l'arrivée menaçante des Chaldéens à Jérusalem. Ces esclaves sont dans un premier temps libérés (34,10), signe peut-être que les Judéens se conforment à la loi de libération des esclaves (34,14 ; cf. 34,8b-9.15), sans doute aussi par pragmatisme : libérer les esclaves en ces temps difficiles signifie avoir davantage d'hommes disponibles pour combattre l'assaillant, mais aussi moins de bouches à nourrir pour l'ancien maître. Quelle que soit la motivation initiale qui pousse à cette libération – qui demeure ambiguë dans le récit –, force est de constater que peu de temps après les avoir libérés, les anciens propriétaires reprennent leurs esclaves (34,11). Ils montrent ainsi que c'est leur intérêt immédiat qui prime sur la volonté d'obéissance réelle

---

p. 338-417 ; Josep Schreiner, *Jeremia II: 25,1552,34*, Wurtzbourg, Echter, coll. « Die neue Echter Bibel 9 », 1984, p. 207-235 et, plus récemment, Vincenzo Lopasso, *Geremia. Introduzione, traduzione e commento*, Cisinello Balsamo, Edizioni San Paolo, coll. « Nuova versione della Bibbia dai testi antichi 11 », 2013, p. 408. Cela n'explique cependant pas la datation de ces deux épisodes sous le même roi, ni même la présence du secrétaire de Jérémie dans l'épisode narré au chapitre 32. D'un autre avis, Robert P. Carroll, *Jeremiah. A Commentary*, Londres, SCM Press, coll. « Old Testament Library », 1986, lit ensemble la section des chapitres 26-36, marquant le contraste entre l'épisode de la libération des esclaves (chap. 34) et la fidélité des Récabites (voir p. 653-656). Ce découpage n'éclaire pas davantage la présence de Baruch au chapitre 45. On constate dès lors que le désordre apparent du livre de Jérémie pèse sur la lecture des commentateurs qui, la plupart du temps, appréhendent le texte péricope par péricope, en cherchant à les situer chronologiquement les unes par rapport aux autres sans néanmoins se soucier de la logique d'ensemble ni même se demander s'il peut y en avoir une. Ces approches aboutissent à une atomisation du texte, qui se fait au détriment de la cohésion de l'ensemble. Sur ce point, voir E. Di Pede, *Au-delà du refus : l'espoir*, *op. cit.*, p. 138.

[7] Ainsi, par exemple, Giuseppe Vittonatto, *La Sacra Bibbia tradotta dai testi originali. Vecchio Testamento. Il libro di Geremia*, Turin, Berruti, 1955, p. 62-63. Dans sa dissertation doctorale publiée en 1989, Christopher R. Seitz, *Theology in Conflict. Redaction to the Exile in the Book of Jeremiah*, Berlin/New York, De Gruyter, coll. « Beihefte zur Zeitschrift für die alttestamentliche Wissenschaft 176 », p. 225-228, explique pour sa part la chronologie en apparence chaotique de cette section en se référant uniquement au travail du rédacteur final, sans se pencher pour autant sur le sens du texte ainsi disposé.

[8] Sauf erreur, le verbe *shm'* (« entendre, écouter ») est utilisé 188 fois dans le livre à partir de Jr 2,4 et rares sont les chapitres où il est absent (cf. chap. 1 ; 15 ; 24 ; 39 ; 45 ; 47 ; 52).

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Université de Lorraine - - 193.50.135.4 - 12/09/2017 18h21. © Institut protestant de théologie

et la mise en pratique des prescriptions de la Torah. Ce premier épisode du triptyque indique malgré tout qu'il y a des velléités d'écoute à Jérusalem, mais que celles-ci font long feu, le peuple revenant bien vite sur sa décision positive initiale.

Le troisième et dernier volet du triptyque (chap. 36) est, pour sa part, une mise en abyme du livre : on y raconte comment, pendant la quatrième année du règne de Joaqim qui est aussi la première de Nabuchodonosor, le prophète reçoit l'ordre d'écrire la parole divine qu'il a reçue afin qu'elle puisse être lue et entendue en dehors de sa présence physique. Dès lors, même en son absence, cette parole écrite pourra(it) provoquer un sursaut de conversion chez ses destinataires, pour autant qu'ils l'écoutent et se convertissent. Lue une première fois par Baruch, secrétaire fidèle du prophète (36,9), devant le peuple rassemblé au temple un jour de jeûne, cette parole vraisemblablement dramatique n'a d'autre effet que de provoquer la réaction d'un fonctionnaire qui court en faire le rapport à ses collègues réunis en conseil (36,11-13). Ceux-ci décident d'entendre directement la parole du livre et convoquent pour cela Baruch. Pris de panique à cause de ce qu'ils entendent, les ministres décident d'en faire un rapport au roi Joaqim, après avoir préalablement caché le livre et ordonné à Baruch et à Jérémie de faire de même (36,19). Mais le roi envoie chercher le rouleau et se le fait lire. Et si ce qu'il entend ne lui plaît guère, le roi, au lieu de considérer sérieusement la menace et de prendre les décisions qui s'imposeraient réellement détruit sans peur le livre, scellant de fait le sort de la parole prophétique (36,23)[9]. Par ce geste définitif et sa volonté de mettre à mort le prophète (36,26 ; cf. 26,20-24), il montre son refus d'Adonaï lui-même[10]. Pourtant ce dernier ne peut se résoudre au refus et rappelle Jérémie sur le devant de la scène (36,27). Il doit récrire sa parole (36,28), signe que ce n'est pas en la détruisant que le roi – et, derrière lui, le peuple – pourra en écarter la menace : ce n'est que par son écoute, donc par la conversion et le retour à l'alliance, que la menace de l'exil peut être écartée pour les Judéens[11].

On le voit, à la fin du triptyque, les velléités initiales d'écoute ont disparu : le peuple a choisi son camp et ce n'est pas celui d'Adonaï et du prophète. Du

[9] On remarquera le très beau trait d'ironie qui se joue dans l'écart entre la volonté de Joaqim et le résultat qu'il obtient. Voulant détruire la parole prophétique de manière à éliminer les menaces qu'elle contient, il récolte au terme un oracle de malheur pour lui et sa descendance ainsi que pour son peuple (Jr 36,30-31).

[10] Il ne s'agit là que d'une première étape dans le refus d'Adonaï et de la parole prophétique qui verra son accomplissement un peu plus loin dans le récit jérémien (voir le chap. 44).

[11] Il est à noter que narrativement la conversion semble encore possible avant la destruction du rouleau des paroles de Jérémie (et d'Adonaï). En revanche, après cela, le salut est à trouver dans l'acceptation du châtiment, et donc de l'exil, qui permettra à Israël de renouer avec sa vocation première : amener la bénédiction d'Adonaï aux nations de la terre (Jr 29,7 ; cf. Gn 12,3).

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Université de Lorraine - - 193.50.135.4 - 12/09/2017 18h21. © Institut protestant de théologie

début à la fin, ce passage pourrait évidemment se comprendre sans l'épisode central des Récabites, mais cet épisode fournit une orientation particulière à l'ensemble et donne davantage de relief à la composition dans laquelle chaque épisode contribue au sens global et où le tout prend sens de chacune de ses parties[12]. Il est inutile de revenir ici sur la question de la construction chronologiquement inversée de la séquence des épisodes et sur les effets que cette disposition a, d'un point de vue narratif, sur le lecteur[13]. Qu'il suffise pour notre propos de noter que l'écoute de la parole prophétique est le fil rouge de ce triptyque et que, sur ce point, il n'est probablement pas anodin que l'affaire des Récabites en constitue le centre. Car il s'agit là d'un récit qui montre par contraste les effets, positifs ou négatifs, de l'écoute ou du refus d'écoute d'une parole prophétique, en tout cas qui se présente comme telle.

Première lecture du récit : surprises et étonnements du lecteur naïf

Découvrant ce récit, le lecteur naïf va de surprise en surprise et de question en question, auxquelles il ne pourra répondre que s'il se montre assez patient pour aller au bout de sa lecture et relire ensuite l'épisode, une fois compris de quoi il retourne vraiment dans cette affaire.

Première curiosité[14] : qui sont ces Récabites chez qui Jérémie doit se rendre pour leur parler (Jr 35,2) ? Pour quelle raison les amener au temple dans le but de boire du vin ? Ne pouvait-il pas les servir chez eux ? Dès lors, quelle est l'importance, voire la pertinence, de cet ordre qui implique un double déplacement, celui de Jérémie d'abord et celui de tout le clan ensuite[15] ? Pour ce qui est des Récabites eux-mêmes, le lecteur qui se limiterait à Jr apprendrait essentiellement la fidélité dont ils font preuve vis-à-vis de la loi du père. Mais il n'en apprendrait guère plus, car nulle part ailleurs dans le livre il n'est question d'eux, signe que ce n'est peut-être pas leur identité qui est importante mais

[12] Pour cela, il faut toutefois accepter de ne pas se laisser arrêter par la juxtaposition – qui n'est en réalité qu'apparente – des trois épisodes qui composent cet ensemble, comme c'est le cas pour les triptyques en peinture.

[13] Je me permets sur ce point de renvoyer à mes travaux : E. Di Pede, *Au-delà du refus : l'espoir*, *op. cit*., en particulier p. 119-197 ; Id., « Jérusalem, Ebed-Melek et Baruch. Enquête narrative sur le déplacement chronologique de Jr 45 », *Revue biblique* 111 (2004), p. 61-77 ; Id., « Le refus et l'espoir : l'intrigue de Jr 32-45 », *Ephemerides theologicae lovanienses* 80 (2004), p. 373-401 ; Id., *De Jérusalem à l'Égypte ou le refus de l'Alliance (Jr 32-45)*, Bruxelles, Lumen Vitae, coll. « Connaître la Bible 45 », 2006.

[14] En réalité le lecteur du livre s'interroge d'abord sur une surprise, la première qu'il rencontre en abordant Jr 35 : pourquoi un tel retour au règne de Joaqim après plusieurs chapitres qui se situent au temps de son successeur Sédécias ? Voir *supra* et les ouvrages cités à la n. 6.

[15] Notons au passage que le lecteur ignore également si ces déplacements sont importants en fait de distance.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Université de Lorraine - - 193.50.135.4 - 12/09/2017 18h21. © Institut protestant de théologie

l'attitude qu'ils adopteront face à l'ordre reçu. En revanche, le lecteur qui aurait commencé à lire le corpus prophétique par l'ensemble des Prophètes premiers (de Jos à 2 R) bénéficie de quelques indications supplémentaires, relativement maigres cependant : en 2 R 10,15-16, le récit présente de manière fugace Yonadab fils de Récab, l'ancêtre fondateur du clan. S'il n'aide pas à comprendre l'enjeu de l'épisode jérémien, ce bref passage (unique autre lieu biblique où ce personnage est mentionné et qui fasse référence à ce clan) donne néanmoins une indication intéressante, qui peut expliquer – en partie du moins – la raison pour laquelle les Récabites suivent Jérémie au temple sans poser de question : Yonadab fils de Récab s'allie à Jehu dans sa lutte contre l'idolâtrie et en faveur du rétablissement du yahvisme. Ils semblent dès lors reconnaître le dieu d'Israël comme leur Dieu. Toutefois, ces éléments n'expliquent en rien la la présence des Récabites en Jr 35, ni l'enjeu de l'ordre étrange que Jérémie doit leur adresser. Le lecteur se trouve ici face à une belle omission qui aiguise sa curiosité, car elle porte sur l'objet même du récit et en oriente donc la lecture. Cela dit, la construction narrative du début de l'épisode, qui passe directement de l'ordre reçu par le prophète à sa venue au temple avec les Récabites, induit chez le lecteur l'impression que ces derniers suivent Jérémie sans mot dire, laissant entendre qu'ils connaissent éventuellement cet homme (voir v. 3-4). Dès lors, peut-être, l'écouteront-ils tout aussi facilement[16].

L'ordre d'Adonaï (v. 2), première parole entendue dans le récit, suit immédiatement l'introduction narrative qui situe l'épisode dans le temps et annonce une parole d'Adonaï au prophète (v. 1). Cet ordre est net et concis : « Va à la maison des Récabites, et tu leur parleras et tu les feras venir à la maison

[16] Le fait que Jérémie « prend » les Récabites induit-il une nuance de force et/ou de contrainte ? Certainement pas si l'on en croit la notice « *lqḥ* » signée par Horst SEEBASS *in* G. Johannes Botterweck, Helmer Ringgren, Heinz-Josef Fabry, *Grande lessico dell'Antico Testamento. Vol. IV. Jaras-Matar*, Brescia, Paideia, 2004, col. 843, I.I. : « Par rapport à d'autres racines, parfois utilisées comme synonymes, la signification de base ne semble pas tant impliquer l'usage de la force […]. En revanche l'utilisation très fréquente du verbe pour indiquer la préparation à une action successive, qui représente le but réel de toute l'action (qui sert donc presque de *verbum relativum*), renvoie plutôt à une utilisation qui en premier lieu souligne la responsabilité du sujet qui agit pour l'action en question. » Je traduis [« Rispetto ad altre radici, usate talora come sinonimi, il significato di base non sembra implicare tanto l'uso della forza […]. Invece l'uso frequentissimo del verbo per indicare la preparazione a un atto successivo, che rappresenta il vero fine di tutta l'azione (fungendo quindi quasi da *verbum relativum*), rimanda piuttosto a un impiego in primo luogo per mettere in evidenza la responsabilità del soggetto agente per l'azione in questione »]. L'utilisation du verbe *lqḥ* semble effectivement aller dans ce sens dans Jr : l'usage en est assez varié (65 occurrences) et relativement neutre (seules 11 occurrences de ce verbe apparaissent dans des contextes violents, cf. Jr 20,5.10 ; 25,9 ; 27,20 ; 29,22 ; 36,26 ; 38,6 ; 39,5 ; 44,12 ; 48,46 et 49,29). Deux remarques s'imposent cependant. Tout d'abord, la première chose qui est concernée par le verbe « prendre » dans le livre c'est la « leçon » qu'Israël doit tirer des appels incessants de Jérémie et des paroles d'Adonaï (Jr 2,30). Cet usage spécifique se trouve également en 5,3 ; 7,28 ; 17,23 ; 32,33 et dans la parole d'Adonaï en 35,13 à propos de l'exemple des Récabites. Cela est suggestif par rapport à l'ensemble et par rapport à l'importance de l'appel adressé à Israël – et derrière lui au lecteur – de « prendre cette leçon ». Ensuite, lorsqu'il s'agit d'amener des personnes ou des groupes de personnes d'un endroit à un autre, Jr utilise volontiers le verbe *lqḥ*, avec parfois l'idée de contrainte ou de force (voir Jr 3,14 ; 29,9 ; 36,26 ; 39,5 et 44,12), parfois seulement avec l'idée d'un ordre donné sans que cet ordre soit nécessairement exprimé (cf. Jr 37,17 ; 38,6.10.11.14 ; 39,12.14 ; 40,1.2 ; 41,12.16 ; 43,5.9, occurrences auxquelles s'ajoute Jr 35,3).

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Université de Lorraine - - 193.50.135.4 - 12/09/2017 18h21. © Institut protestant de théologie

d'Adonaï, vers une des salles et tu leur feras boire du vin. » Présenté à la forme du discours en style direct après l'introduction narrative (narration *per se*[17]) qui établit ce qui est du domaine des faits dans le monde raconté[18], cette injonction est suivie directement par le récit en première personne de Jérémie. Il est évident que le prophète raconte après coup, c'est-à-dire une fois l'affaire terminée. Il faut donc bien faire la différence entre la conscience de Jérémie-personnage et celle de Jérémie-narrateur qui narre comme s'il ne connaissait pas l'issue de l'épisode – suscitant ainsi la curiosité de son destinataire comme pour retenir son attention et le mettre en état de s'interroger – alors qu'il connaît déjà les tenants et des aboutissants de l'affaire[19]. Mais racontant rétrospectivement, Jérémie se montre un excellent narrateur qui suscite l'intérêt de son destinataire.

Si l'ordre adressé au prophète est net et concis, le récit de sa mise en œuvre qu'en fait Jérémie est plutôt descriptif et détaillé, et a pour effet de détourner momentanément l'attention de l'ordre. En effet, les étonnements que provoque cet ordre d'Adonaï ne reçoivent pas d'élucidation immédiate et le narrataire reste pour l'instant sur sa faim (sur sa soif ?), entendant Jérémie raconter avec moult détails son arrivée au temple avec les Récabites. Le tableau ci-dessous vise à mettre en évidence le décalage entre l'ordre reçu et le récit de Jérémie[20].

v. 2 : ordre d'Adonaï	3-5 : récit par Jérémie de la réalisation
	[3]*Et je pris Ya'azanya fils de Jérémie fils de Habaçinya et ses frères et tous ses fils*
[2]« Va à la maison des Récabites, **et tu leur parleras**	et *toute* la maison des Récabites,
et tu les feras venir à la maison d'Adonaï,	[4]et je les fis venir à la maison d'Adonaï
vers UNE des salles	vers LA salle *des fils de Hanan fils de Ygdalia, homme de Dieu, qui est près de la salle des princes qui est au dessus de la salle de Mahaseya fils de Shallum, gardien du seuil.*
et tu leur feras boire du vin. »	[5]*Et je plaçai devant les fils de la maison des Récabites des coupes remplies de vin et des gobelets,* et je leur dit : « Buvez du vin ».

[17] Au sens établi par Ann BANFIELD, *Phrases sans parole. Théorie du récit et du style indirect libre*, Paris, Seuil, 1995 (édition originale en anglais, 1982). Sur la théorie poétique de la narration voir aussi Sylvie PATRON, *Le narrateur. Introduction à la théorie narrative*, Paris, Armand Colin, coll. « "U" », 2009, en particulier p. 149-261.

[18] À savoir le monde fictionnel qui est construit par le récit.

[19] C'est du point de vue particulier de Jérémie que le lecteur apprend la manière dont le prophète a exécuté l'ordre reçu et la réaction des Récabites.

[20] En caractère gras figurent les *plus* de l'ordre par rapport à ce que Jérémie en rapporte ; les petites capitales distinguent les différences entre l'ordre et l'exécution, et l'italique signale les ajouts dans le récit de l'exécution.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Université de Lorraine - - 193.50.135.4 - 12/09/2017 18h21. © Institut protestant de théologie

L'ordre a beau paraître anodin, le prophète raconte qu'il s'attache à le réaliser, de manière plus que précise. Trois points doivent ici être relevés. Tout d'abord, ce procédé narratif qui consiste à laisser la parole à Jérémie pour raconter lui-même un événement qui le concerne n'est pas inconnu du lecteur du livre. Dès le premier chapitre du livre en effet, le prophète raconte lui-même son appel et son envoi en mission par Adonaï. Cette manière de faire a pour effet de rendre ce personnage plus fiable que les autres personnages humains du livre. Ainsi, Jérémie devient un véritable guide pour le lecteur, à l'instar de Béatrice pour Dante dans la *Divine Comédie*. Par ailleurs, le fait que Jérémie raconte ce qui lui arrive avec force détails, se montrant ainsi beaucoup plus explicite et descriptif dans sa manière de raconter l'exécution d'un ordre reçu que ne l'est Adonaï en donnant cet ordre (cf. 32,6-15), n'est pas nouveau non plus. Mais cela a pour effet non seulement de rendre la scène vraisemblable pour un auditeur (intradiégétique[21]) qui connaîtrait les lieux évoqués par le prophète en 35,4 (le temple et ses méandres de salles), mais aussi de faire du narrataire (extradiégétique) un véritable témoin de la scène qui se déroule ainsi comme en sa présence. Notons enfin, troisième point, qu'après le nombre de détails concernant le lieu précis du temple où il conduit les Récabites lorsqu'il s'agit de leur communiquer l'ordre divin, Jérémie se contente d'une formule lapidaire : « Buvez du vin », sans dire d'où provient cet ordre, ce qui aurait pu donner davantage de poids à sa parole[22].

Le lecteur aura également noté quelques éléments curieux dans la manière de raconter de Jérémie : alors qu'il a reçu l'ordre de parler aux Récabites (la séquence de l'ordre est claire : aller, parler et faire venir), Jérémie passe cette première parole sous silence[23]. Il doit pourtant bien leur avoir dit quelque chose qui les incite à le suivre au temple – et il y a alors un blanc dans le récit –, à moins qu'il n'ait effectivement rien dit et que sa seule présence suffise à faire bouger tout le clan pour le suivre, mais cette deuxième hypothèse me semble peu probable car le lecteur comprend que le prophète doit leur avoir dit quelque chose. Ainsi, le récit semble induire que les Récabites connaissent Jérémie. Ce silence malgré tout interroge, d'autant plus qu'Adonaï a donné clairement l'ordre à Jérémie de parler aux Récabites, sans pour autant spécifier – là aussi il y a un blanc – le contenu de ce qu'il avait à leur dire[24]. Partant, le lecteur

[21] Mais une question surgit immédiatement sur ce point précis : le(s) narrataire(s) intradiégétique(s) est-il (sont-ils) ou non au courant du fait que les Récabites ne peuvent pas boire de vin ?

[22] Cela dit, s'il avait cité Adonaï, Jérémie se serait de fait écarté de l'exécution précise de l'ordre reçu, car dans son ordre Adonaï n'indique pas que Jérémie doit avertir les Récabites de la source véritable de cette invitation.

[23] Jérémie omet aussi de raconter son déplacement pour se rendre chez les Récabites, mais le lecteur peut difficilement douter que cela ait eu lieu étant donné qu'il vient au temple avec eux.

[24] Dans le livre de Jérémie, il est fréquent qu'Adonaï donne l'ordre d'aller parler, et que le contenu des paroles à dire suive immédiatement cet ordre (voir par exemple 11,6-8 ; 19,10-15 ; 25,30-31 ; 26,4-6). Par

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Université de Lorraine - - 193.50.135.4 - 12/09/2017 18h21. © Institut protestant de théologie

doit-il imaginer à cet endroit une omission de la parole divine qui expliciterait, pour Jérémie seul, les raisons de la venue des Récabites au temple – mais qui n'est pas livrée ici pour aiguiser la curiosité du lecteur[25] ? À moins que Jérémie-narrateur reprenne, dans sa manière de raconter sa propre expérience d'acteur de l'affaire, une compréhension qui se fait par étapes, comme par dévoilements successifs, ce qu'il est amené à faire ici. Dès lors, il omettrait dans son récit la compréhension qu'il a des événements en tant que narrateur pour amener le lecteur à une découverte semblable à la sienne[26].

Suspendons là ces quelques conjectures sur le déroulement des faits dans la *fabula* qui, pour intéressantes et légitimes qu'elles soient, ne reçoivent pas d'appui direct dans le récit. Celui-ci, en effet, est bien trop concis pour que l'on puisse, à ce stade, établir autre chose que des hypothèses, car en une première lecture les enjeux de l'affaire échappent complètement. Lors d'une deuxième lecture peut-être, certains de ces éléments pourront-ils être repris et explicités. Pour l'instant, Jérémie-narrateur passe du temps à situer de manière extrêmement précise la salle du temple où il a emmené les Récabites, bien que sur ce point Adonaï n'ait rien explicité, ordonnant simplement de les faire venir « vers *une* des salles ». On le voit, dans son récit, le prophète donne de l'importance au lieu précis, ce qui, je l'ai dit, rend son récit vraisemblable et, dans un même mouvement, rend le lecteur présent et témoin de la scène.

En revanche, pour Adonaï, une simple salle semble suffire[27], n'importe laquelle (« une »), pourvu cependant que tout cela se passe au temple. Ainsi, le lecteur pense que si le temple est choisi, c'est essentiellement pour son côté sacré et donc intimidant, un lieu où les Récabites ne pourront qu'obéir à l'ordre reçu d'un prophète[28].

---

contre, l'ordre d'aller parler sans que soit explicité le contenu des paroles à prononcer est plus rare. Outre en Jr 35,2, peut-être faut-il voir un autre exemple en 16,10 – à moins que les paroles prononcées à cette occasion par le prophète soient celles du v. 9.

[25] On pourrait dans ce cas aller jusqu'à imaginer que Jérémie lui-même aurait transmis cette parole aux Récabites, la passant à son tour sous silence dans son propre récit, lorsque d'acteur il devient narrateur de l'affaire pour intriguer davantage son destinataire.

[26] La narration *per se* prend la relève de Jérémie narrateur au v. 12 pour rapporter en discours direct d'Adonaï l'oracle que le prophète doit adresser aux Judéens après cette affaire. Cette reprise objectivante du récit est peut-être un indice du fait que Jérémie n'est pas au courant des enjeux de l'affaire dès le début. Dans ce cas, l'oracle d'Adonaï, rapporté aux versets 13-17, lui sert aussi de clé de compréhension du refus des Récabites.

[27] À moins que l'on se trouve ici face à un discours stylisé, la narration n'enregistrant pas cette précision qu'Adonaï aurait donnée à Jérémie et que ce dernier livre dans son propre récit.

[28] Notons dès à présent que cette mise en scène particulière aura pour effet d'augmenter l'étonnement – et donc la curiosité – du lecteur lorsque les Récabites refuseront de boire le vin, comme le leur demande Jérémie (v. 6a). Dès lors la question de l'importance du temple sera relancée. On notera en passant qu'une autre question se pose, concernant plus spécifiquement la caractérisation du personnage de Jérémie, car lors d'une première lecture de ce texte tout semble fait pour donner l'impression que le prophète (à l'instar du lecteur) n'est pas mis au courant des tenants et des aboutissants de l'affaire.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Université de Lorraine - - 193.50.135.4 - 12/09/2017 18h21. © Institut protestant de théologie

Or, quoique mis en demeure de boire du vin, les Récabites sont formels : « [6a] Et ils dirent : “Nous ne boirons pas de vin !” ». Ils en expliquent sobrement mais fermement les raisons :

> [6b]Car Yonadab fils de Récab, notre père, nous a ordonné : « Vous ne boirez pas de vin, vous et vos fils, pour toujours. [7]Et maison vous ne bâtirez ni semence ne sèmerez ni vigne vous ne planterez et il n’y [en] aura pas pour vous, car dans des tentes vous habiterez tous vos jours, afin que vous viviez des jours nombreux sur la face de la terre où vous résiderez. » [8]Et nous avons écouté la voix de Yonadab fils de Récab, notre père, en tout ce qu’il nous a ordonné : en ne buvant pas de vin tous nos jours, nous, nos femmes, nos fils et nos filles ; [9]en ne bâtissant pas de maisons pour que nous habitions, et vigne et champ et semence il n’y [en] aura pas pour nous. [10]Et nous avons habité dans les tentes, et nous avons écouté et nous avons fait selon tout ce que nous a ordonné Yonadab notre père […].

Le refus des Récabites est net et clairement argumenté : au nom de la loi qui leur vient de leur père, ils refusent l’ordre de Jérémie[29]. Ce point est fondamental et soulève une interrogation supplémentaire : les Récabites ont suivi (ou semblent avoir suivi) Jérémie au temple sans poser de question, signe peut-être, on l’a dit, qu’ils le connaissent ; de plus, le lecteur implicite du corpus biblique sait qu’ils sont yahvistes. Leur refus est d’autant plus surprenant qu’il est tranché et sans appel. S’ils refusent, ils le font pour une raison essentielle : la loi qu’ils suivent et que l’ordre de Jérémie veut leur faire outrepasser, est une loi qui a pour but de leur permettre de vivre (« afin que vous viviez des jours nombreux sur la face de la terre où vous résiderez », v. 7 finale).

Avant d’aller plus loin, remarquons que la loi (le chemin de vie) que suivent les Récabites consiste en cinq ordres qui peuvent rappeler à l’esprit du lecteur les Dix Paroles (chemin de vie pour Israël[30]), ne serait-ce que par leur expression essentiellement négative et par leur longueur (la loi des Récabites présentant la moitié des préceptes des Dix Paroles[31]). Outre cela, il est un autre rapprochement fort intéressant entre les deux lois. En effet, le but de la loi donnée aux Récabites est très proche de celui des Dix Paroles dans leur version deutéronomique : « Afin que se prolongent tes jours et que tu sois heureux sur la terre qu’Adonaï, ton Dieu, te donne » (Dt 5,16b). En hébreu, plusieurs termes sont semblables de part et d’autre :

---

[29] Savent-ils que cet ordre vient d’Adonaï ? Rien n’est dit à ce sujet.

[30] Sur ce point, voir André Wénin, « Le décalogue, révélation de Dieu et chemin de bonheur », *Revue théologique de Louvain* 25 (1994), p. 145-182.

[31] W. Brueggemann, *A Commentary on Jeremiah*, *op. cit*., p. 331, définit cette loi de « pentalogue ».

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Université de Lorraine - - 193.50.135.4 - 12/09/2017 18h21. © Institut protestant de théologie

Jr 35,7finale	Dt 5,16b
l^{e}*ma'an* ti<u>h</u>^{e}yoû *yâmîm* rabbîm *'al* p^{e}nê *hâ'adâmâh* *'ashèr* 'attèm gârîm shâm	*l*^{e}*ma'an* ya'rîcoun *yâmèy*kâ oû*l*^{e}*ma'an* yî<u>t</u>ab lâk *'al hâ'adâmâh* *'ashèr* yhwh 'èlohèykâ no<u>t</u>én lâk

Le lien intertextuel entre ces lois essentielles d'Israël et des Récabites est fort tant dans leur forme que dans leur visée fondamentale. De part et d'autre, suivre la Loi est bel et bien une question vitale, et les Récabites soulignent qu'ils le font sans réserve. Pour eux, écouter et obéir à cette parole reçue de leur ancêtre signifie rien moins que de vivre et de ne pas mourir. Dès lors, écouter cet homme – qui, tout en ne se présentant pas explicitement à eux comme un prophète qui parlerait au nom d'Adonaï, joue de son autorité reconnue (de prophète ?) et de l'autorité du lieu où il les emmène (le temple), leur adresse une parole qui les appelle à transgresser la loi de leur père – signifierait clairement, pour les Récabites, écouter un faux prophète[32], à savoir quelqu'un qui, se réclamant de l'autorité divine, les conduit sur un chemin de mort, délibérément ou non[33]. Voilà pourquoi il est important que cette scène se passe au temple, lieu par excellence de la rencontre entre Adonaï et son peuple : dans cet endroit éminemment symbolique, des hommes font la preuve qu'il est possible de refuser une parole qui se présentant comme prophétique et divine ne l'est, en réalité, pas du tout pour eux.

Voilà que commence à se dessiner le contraste entre ce clan de marginaux et le peuple, Israël, auprès duquel le prophète est envoyé. Le contraste porte sur l'acceptation ou le refus de la parole de la Loi qui fait vivre, un refus qui pointe déjà fortement dans les pages qui précèdent notre épisode dans Jr, bien avant le chapitre 34, et qui sera amplement souligné plus avant dans notre récit, grâce à l'oracle qu'Adonaï adresse à Jérémie pour les habitants de Juda et de Jérusalem (v. 13-17)[34]. Mais avant

[32] Par le biais de cette thématique de l'écoute ou du refus d'écoute d'un faux prophète, le chapitre 35 renoue avec la problématique des chapitres 26-29, section qui pose justement la question du vrai et du faux prophète. Il serait intéressant de voir comment ces deux éléments se répondent structurellement par-delà le livret de consolation (aux chapitres 30-31) et jouent au niveau de la structure globale du livre.

[33] Quelques chapitres avant, le lecteur de Jr a rencontré un faux prophète dont la volonté de rassurer le peuple, et de l'amener ainsi à poser des choix de mort, n'était probablement pas une volonté consciente : cf. chap. 28 et la lecture proposée par Corina COMBET-GALLAND, « Jérémie 28 et le risque de la vérité », *Foi et Vie* 83 (1984), p. 70-77. Sur ce point, la différence semble essentielle d'avec Jérémie, pour autant qu'il soit au courant du projet divin lorsqu'il est envoié chez les Récabites. Cela dit, il semble évident que nombre de faux prophètes sont bel et bien conscients d'entraîner le peuple sur un faux chemin (voir par exemple Jr 2,8 ; 5,31 ; 14,13-16 ; 23,9-40 ; 27,9-10).

[34] On remarquera que le contraste entre les Récabites et les Judéens commence à apparaître dès les premiers versets de l'épisode, dans lesquels les hommes invités au temple suivent Jérémie sans poser de questions, signe de leur volonté initiale d'écoute de sa parole et probablement aussi de la parole du dieu dont il est porteur.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Université de Lorraine - - 193.50.135.4 - 12/09/2017 18h21. © Institut protestant de théologie

d'en arriver là, une autre surprise, et de taille, attend le lecteur. En terminant leur laïus de fidélité sans faille, les Récabites avouent qu'ils n'ont pas suivi cette loi jusqu'au bout (v. 11), ou mieux, qu'ils ne l'ont pas suivie aveuglément : « [11]Et il arriva, lorsque monta Nabuchodonosor roi de Babel vers le pays, nous avons dit : "Entrez et que nous entrions à Jérusalem, loin de l'armée des Chaldéens et loin de l'armée d'Aram." Et nous avons habité en Jérusalem. » Face au danger que représente la montée des troupes de Nabuchodonosor – un danger qu'ils semblent reconnaître comme mortel –, les Récabites quittent leur mode de vie (semi)nomade et entrent dans Jérusalem pour y résider[35]. Les Récabites écouteraient-ils la loi de leur père uniquement lorsque cela les arrange, à l'instar de ce qu'ont fait les habitants de Jérusalem au chapitre précédent, lors de l'affaire des esclaves libérés puis repris ? Le lecteur peut se poser la question, mais les paroles d'Adonaï qui suivent, et qui reconnaissent on ne peut plus clairement la justesse du comportement de ces hommes en l'opposant aux agissements d'Israël, ne permettent aucun doute à ce sujet :

> [12]Et la parole d'Adonaï fut vers Jérémie en disant : [13]« Ainsi parle Adonaï Sabaoth, Dieu d'Israël : "Va et tu diras à l'homme de Juda et aux habitants de Jérusalem : Ne prenez-vous pas une leçon en écoutant mes paroles ? – Oracle d'Adonaï. [14][Elles] ont été accomplies les paroles de Yonadab fils de Récab qui avait ordonné à ses fils de ne pas boire de vin, et ils n'ont pas bu jusqu'à ce jour car ils ont écouté l'ordre de leur père. Et moi j'ai parlé vers vous tôt matin parlé et vous ne m'avez pas écouté. [15a]Et j'ai envoyé vers vous tous mes serviteurs les prophètes, tôt matin envoyés […].[15b]Mais vous n'avez pas tendu votre oreille et vous ne m'avez pas écouté." »

[35] Cette indication temporelle aide à préciser quelque peu la formule vague du premier verset (« aux jours de Joaqim ») et à situer leur entrée dans Jérusalem pendant la première campagne du nouveau roi de Babel, c'est en tout cas ce que peut déduire le lecteur implicite de l'ensemble du corpus prophétique (voir 2 R 24,2), qui peut situer cet épisode à la fin du règne de Joaqim. Notons que nombre de commentateurs se servent de ce verset 11 pour dater ou situer dans le temps l'épisode : cf. Albert Condamin, *Le livre de Jérémie traduction et commentaire*, Paris, Gabalda, coll. « Études bibliques », 1936[3] (1920), p. 258 ; A. Weiser, *Das Buch Jeremia. Kapitel 25,15-52,34*, *op. cit*., p. 317, n. 4 et p. 319 ; Gerald L. Keown, Pamela J. Scalise, Thomas G. Smothers, *Jeremiah 26-52*, Dallas, Nelson Reference & Electronic, coll. « Word Biblical Commentary 27 », 1995, p. 196 ; John Arthur Thompson, *The Book of Jeremiah*, Grands Rapids, Mich., Eerdmans, coll. « New International Commentary on the Old Testament », 1980, p. 615 et 618, et Charles L. Feinberg, *Jeremiah. A Commentary*, Grand Rapids, Mich., Zondervan, 1982, p. 245. D'autres le font parfois de manière extrêmement précise à l'instar de Lawrence Boadt, *Jeremiah 26-52, Habakkuk, Zephaniah, Nahum*, Wilmington, Michael Glazier, coll. « Old Testament Message 10 », 1982, p. 78, pour qui cette rencontre a lieu en 598 ; de William McKane, *A Critical and Exegetical Commentary on Jeremiah*, Édimbourg, T. & T. Clark, coll. « International Critical Commentary », 1996, vol. 2, p. 891, pour qui elle se déroule autour de l'an 600 (voir aussi p. 897-898), et de D.R. Jones, *Jeremiah*, Londres/Grand Rapids, Mich., Marshall Pickering/Eerdmans, coll. « New Century Bible Commentary », 1992, p. 434, qui ne tranche pas entre ces deux dates.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Université de Lorraine - - 193.50.135.4 - 12/09/2017 18h21. © Institut protestant de théologie

L'affaire est claire : loin de démonter ou de ne donner que l'aspect de l'apparence à leur proclamée fidélité à la parole de leur père, la décision pragmatique que prennent les Récabites face au danger devient une véritable clé de lecture du comportement de ces hommes. Ce deuxième ordre que Jérémie reçoit d'aller parler aux habitants de Juda et de Jérusalem (v. 13) appelle en effet les Judéens à prendre une leçon de cette affaire[36]. Contrairement à Israël, qui refuse d'écouter les prophètes qu'Adonaï lui a envoyés depuis très longtemps, en effet, les Récabites n'ont pas hésité un instant lorsqu'il s'est agi d'écouter et d'accomplir – littéralement de « relever » – la parole de leur père (l'insistance sur ce point est très forte dans le texte). Cette parole apporte un éclairage neuf sur la parole des Récabites, un éclairage qui permet de relire et de comprendre pleinement la question de l'importance de leur refus de boire du vin au temple.

Relire l'épisode pour en comprendre les enjeux

En apparente contradiction avec le corps du discours qu'ils viennent d'opposer à l'ordre de Jérémie, le verset 11 éclaire l'événement d'une lumière nouvelle. S'ils décident d'entrer à Jérusalem pour y résider, c'est contraints et forcés par les « ennemis du Nord » que les Récabites le font. C'est donc pour assurer la survie immédiate du clan qu'ils prennent cette décision, contrevenant ainsi à la lettre de la Loi de leur père. Pour eux, se réfugier dans une ville fortifiée est synonyme de vie ou de mort au sens premier, c'est-à-dire biologique, du terme. En revanche, boire ou ne pas boire de vin, par son côté accessoire, banal, devient un point éminemment emblématique au sens où ils n'est pas vital biologiquement, mais symboliquement. Il s'agit là de la véritable limite qu'ils ne doivent pas dépasser pour rester eux-mêmes, fidèles à la Loi et donc vivre, véritablement. De plus, soit dit en passant, le fait que cette ville soit Jérusalem est le signe qu'y résident des personnes capables d'écouter une parole de vie et de la mettre intelligemment en pratique.

L'ordre d'Adonaï, repris par Jérémie dans son succinct « buvez du vin », formulé dans ce lieu hautement symbolique qu'est le temple, touche donc un point essentiel parce qu'emblématique. Il aurait pu pousser les Récabites à parjurer la parole de leur père au nom d'un ordre se présentant comme divin parce qu'émis par un prophète. Le lecteur comprend ainsi que ce n'est pas tant la salle précise du temple qui compte, bien qu'il s'agisse là d'un moyen efficace pour camper un décor intimidant et sacral – élément qui joue à n'en pas douter sur l'imaginaire des Récabites et du narrataire. Ce qui est fondamental, c'est que cette affaire se déroule

[36] Prendre une leçon des paroles d'Adonaï transmises par Jérémie semble être l'une des pointes du message prophétique jérémien, adressé tant aux auditeurs intradiégétiques qu'extradiégétiques de l'ensemble (cf. Jr 2,30 ; 5,3 ; 6,8 ; 7,28 ; 17,23 ; 32,33 ; 35,13, passages auxquels il faut ajouter 30,14).

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Université de Lorraine - - 193.50.135.4 - 12/09/2017 18h21. © Institut protestant de théologie

au temple. Lieu symbolique par excellence de la rencontre et de l'échange entre Adonaï et son peuple dans le cadre de l'alliance, le temple donne un tour plus fort et percutant au refus des Récabites[37]. Il pousse presque au paroxysme le contraste entre ces hommes mis au test et le destinataire premier du prophète, à savoir le peuple de l'alliance[38]. Ce test oppose la parole de Jérémie (d'Adonaï) à celle de Yonadab fils de Récab, et les Récabites vont devoir nécessairement se positionner en faveur de l'une ou de l'autre parole. Cela se présente sous les traits d'une tentation[39] et concerne le discernement d'une parole qui se présente comme prophétique. Une première réponse à cette épreuve consistera pour les Récabites à résister à cette parole qui leur ordonne de passer outre la loi de leur père, une parole qui est véritablement « diabolique », au le sens où elle divise, où elle vise à tromper les Récabites et à les séparer de la Loi de leur père, et donc à les séparer de ce qui est véritablement vital pour eux[40]. Placés face à ces gobelets remplis de vin, les descendants de Yonadab, fils de Récab, choisissent de suivre la parole de leur père. En cela, ils font le bon choix, contrairement à Israël qui se refuse d'écouter Adonaï au profit des idoles et des faux prophètes. Les Récabites, eux, choisissent de ne pas dépasser la limite vitale que leur père leur a prescrite, une limite qui aurait été pourtant facile à ignorer, et certainement goûteuse, surtout si le vin était un grand cru... En cela, ils font preuve d'un comportement complètement opposé à celui des Judéens, à qui pourtant Adonaï a envoyé sans cesse les prophètes, porteurs d'une parole qui rappelle inlassablement à Israël la nécessité éthique de l'alliance et du refus des idoles :

> [15]Et j'ai envoyé vers vous tous mes serviteurs les prophètes, tôt matin envoyés en disant : Revenez donc chacun de sa voie mauvaise et rendez bonnes vos actions et n'allez pas derrière d'autres dieux pour en être esclaves et pour que vous habitiez sur la terre que je vous ai donnée à vous et à vos pères. Mais vous n'avez pas tendu votre oreille et vous ne m'avez pas écouté. [16]Car les fils de Yonadab fils de Récab ont accompli l'ordre que leur père leur avait ordonné, mais ce peuple ne m'a pas écouté.

---

[37] Si tel est le cas, Jérémie démontre qu'il est un narrateur hors pair, qui sait ménager ses effets et que le début du récit, très serré et sans détail, lui sert d'appui afin de construire son récit de manière à conduire son auditeur/lecteur là où il le souhaite : en l'occurrence à s'interroger sur ce refus étonnant en apparence seulement, et à comprendre ainsi l'importance de l'écoute de la parole dont il est porteur, au risque de se présenter momentanément comme un faux prophète.

[38] Si les Récabites connaissent Jérémie lorsqu'ils le suivent au temple, une deuxième lecture augmente le contraste entre leur agissement et celui du peuple destinataire du prophète. En effet, s'ils le connaissent, c'est vraisemblablement en tant que prophète ou du moins comme quelqu'un ayant de l'autorité – venant d'Adonaï ? – mais ils refusent malgré tout sa parole. Dans ce cadre, le blanc entretenu sur une éventuelle discussion entre Jérémie et les Récabites sert à augmenter encore davantage ce contraste.

[39] Voir en ce sens Raphaël Draï, *La communication prophétique. 1. Le Dieu caché et sa révélation*, Paris, Fayard, 1990, p. 267-269.

[40] Cette ambiguïté demeurera jusqu'au bout pour le lecteur qui ignore les informations dont disposent les Récabites avant d'aller au temple. Il est clair cependant que l'exemple a plus de force si leur attitude et leur réponse sont spontanées.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Université de Lorraine - - 193.50.135.4 - 12/09/2017 18h21. © Institut protestant de théologie

Malgré ces appels incessants et inlassables, Israël choisit de suivre d'autres dieux et de s'en rendre esclaves (v. 15). Une telle attitude a pour résultat la rupture d'alliance, tandis qu'en appelant les Judéens à la conversion, Adonaï vise plutôt à leur rétablissement[41]. En réalité, ce choix du refus enferme le peuple sur lui-même et l'empêche d'écouter la parole d'Adonaï, la parole de cet Autre qui appelle à la vie. Dès lors, son chemin est tout tracé : « [17]C'est pourquoi ainsi parle Adonaï Dieu Sabaoth, Dieu d'Israël : "Voici je fais venir sur Juda et sur tous les habitants de Jérusalem tout le mal(heur) que j'ai parlé sur / contre eux, parce que je leur ai parlé et ils n'ont pas écouté. Et j'ai proclamé pour eux et ils n'ont pas répondu". » Par leur refus d'écouter Adonaï et les prophètes, les Judéens ont choisi le chemin des idoles, un chemin remplis d'illusions qui s'avère être celui du malheur. Ce faisant, ils ouvrent concrètement le chemin aux troupes de Nabuchodonosor vers leur terre (voir 1,15), alors que pour eux s'ouvre la route inverse, celle de l'exil (cf. 1,3 ; 20,4 ; 39,9…), comme le raconte la suite du récit. À ce stade, le lecteur comprend pleinement le but de toute cette manœuvre étrange de prime abord. Il saisit enfin les enjeux de l'affaire, et les raisons pour lesquelles Jérémie s'est mué pour un instant en faux prophète. Les Récabites, qui entendent la parole de Jérémie comme celle de quelqu'un qui « commande l'infidélité, l'incohérence, la négation de soi, la complaisance et la désobéissance[42] », refusent par le fait même la parole de ce dieu qui, pour eux, s'est transformé, l'espace d'un instant, en idole[43]. Face à une telle parole, les Récabites font preuve d'un refus sans appel, et à ce titre d'une fidélité qui est non seulement à toute épreuve, mais aussi – et surtout – lucide et juste par rapport à la parole de leur père. Comme l'écrit Draï, ils « font la preuve, [ils] sont la preuve, que la fidélité est concevable et la constance praticable ». Voilà donc, poursuit-il, pourquoi Adonaï a imaginé ce scénario et a mis en place ce test : pour montrer à l'appui de l'attitude concrète de ce peuple fidèle à la parole de son père « quelle doit être la conduite à tenir face au faux prophète »[44].

---

[41] Ce n'est pas étonnant dès lors que l'histoire du livre brûlé (chap. 36) fasse suite narrativement à cet épisode. En effet, en donnant à Jérémie l'ordre d'écrire les paroles reçues, Adonaï exprime son espoir de voir le peuple se convertir (Jr 36,3) en des termes identiques à ceux avec lesquels ici (cf. 35,15b et 17b) il exprime le but de l'envoi des prophètes et l'annonce de la venue du malheur (36,3) : « Peut-être écouteront-ils, la maison de Juda, tout le mal(heur) que moi je pense leur faire pour qu'ils reviennent chacun de sa voie mauvaise et que je pardonne leur iniquité et leur péché » ; 35,15b : « Revenez donc chacun de sa voie mauvaise et rendez bonnes vos actions […]. Mais vous n'avez pas tendu votre oreille et vous ne m'avez pas écouté. » ; 35,17b : « Voici je fais venir sur Juda et sur tous les habitants de Jérusalem tout le mal(heur) que j'ai parlé sur / contre eux, parce que je leur ai parlé et ils n'ont pas écouté. »

[42] Voir R. Draï, *La communication prophétique. 1*, *op. cit*., p. 267-268.

[43] Appliquée à Adonaï, cette affirmation peut sembler excessive. Mais qu'y a-t-il de mieux que l'exemple concret pour montrer le chemin d'un comportement juste et ajusté à une parole de vie que d'assumer quelques instants les habits du faux dieu ? Cela peut aussi mettre en évidence le fait qu'il n'y a pas que les idoles qui sont des faux dieux, mais qu'une image pervertie du dieu d'Israël peut aussi devenir une idole.

[44] R. Draï, *La communication prophétique. 1*, *op. cit*., p. 267.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Université de Lorraine - - 193.50.135.4 - 12/09/2017 18h21. © Institut protestant de théologie

Reprenant son rôle de vrai prophète, suite à l'oracle reçu d'Adonaï (v. 13-17), Jérémie montre qu'il comprend parfaitement la leçon dont il est question ici. Sans en avoir reçu l'ordre, il adresse en effet aux Récabites un véritable oracle de salut :

> [18]Mais pour la maison des Récabites, Jérémie dit : « Ainsi parle Adonaï Sabaoth Dieu d'Israël : "Parce que vous avez écouté l'ordre de Yonadab votre père, et que vous avez observé tous ses ordres, et que vous avez fait tout ce qu'il vous a ordonné, [19]c'est pourquoi ainsi parle Adonaï Sabaoth Dieu d'Israël : Yonadab fils de Récab ne manquera jamais d'homme(s) qui se tienne(nt) tous les jours en ma présence". »

D'une certaine manière, cet oracle représente un rebondissement inattendu. L'épisode aurait pu se refermer, en effet, sur la parole de reproche à adresser aux Judéens[45]. Mais ce que Jérémie annonce aux Récabites n'est cependant pas sans lien avec l'épisode lui-même et avec ses enjeux[46], essentiellement par la reprise du thème de l'écoute et de l'affirmation de l'obéissance des Récabites, qui est une sorte de synthèse que Jérémie opère à la fois de la réponse de ces hommes et de l'oracle d'Adonaï. En refusant la parole d'une idole, ou en tout cas la parole d'un prophète qui se présente comme vrai mais qui s'avère être faux, les Récabites font ni plus ni moins ce qu'Adonaï demande à son peuple depuis toujours : écouter la parole de leur Père (voir par exemple Jr 3,4.19 et aussi Os 11,3). Jérémie a bien compris cela. Il a compris la leçon, comme le démontre son annonce aux Récabites de la permanence du clan, non sans une certaine dose d'inventivité[47]. De son côté, Israël pourrait recevoir lui aussi cette annonce de stabilité et de restauration s'il écoutait la parole que ce prophète lui annonce, et que bien des prophètes ont annoncé avant lui, envoyés par Adonaï depuis « tôt matin » (cf. 7,25 ; 25,4 ; 26,5 ; 29,19 ; 35,15 ; 44,4) : il s'agit d'une parole qui est exigeante et parfois dure à entendre, mais qui n'en est pas moins porteuse de vie.

---

[45] On pourrait éventuellement supposer que Jérémie dévoile ici une parole qu'il aurait entendue, par exemple au moment où il a reçu l'ordre d'aller chez les Récabites, mais qu'il ne la révèle qu'au moment opportun. Dans ce cas, il nous faudrait comprendre pourquoi la narration ne souligne pas que cette parole vient d'Adonaï.

[46] On notera aussi le lien fort qu'il y a entre cet oracle du chapitre 35 et 33,17-18 : voir « se tenir devant ma face tous les jours », 35,19 et 33,18 où elle vise David et sa descendance. Sans la mention « tous les jours », on trouve cette expression en 7,10 (mais dans un contexte négatif) et en 15,19 (dans un contexte de restauration).

[47] Jérémie n'a effectivement pas reçu l'ordre de leur adresser cet oracle et, contrairement à ce qui se passe dans la LXX où c'est Adonaï lui-même qui prononce cette parole pour les Récabites mais à l'adresse d'Israël, dans le TM c'est le prophète qui en a l'initiative. Sur ce point, je me permets de renvoyer à mon étude : Elena Di Pede, « Un oracle pour les Récabites (Jr 35,18-19 TM) ou à leur propos (42,18-19 LXX) ? », *Scandinavian Journal of the Old Testament* 20 (2006), p. 90-102.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Université de Lorraine - - 193.50.135.4 - 12/09/2017 18h21. © Institut protestant de théologie

Le contraste entre les deux groupes n'en est que renforcé lorsque l'on comprend ainsi pleinement que la fidélité dont ils font preuve procure aux Récabites la paix et la vie en sécurité à Jérusalem ; ils incarnent ainsi la figure du sédentaire qui vit en sécurité – avec en finale de l'oracle qui leur est adressé une insistance sur la stabilité (35,19), alors qu'Israël contraint à l'exil, devient la figure de nomade et d'errant[48].

Les Récabites ne savent pas (ou semblent ne pas savoir) pourquoi Jérémie les emmène au temple et les y invite à boire du vin. Cela montre qu'en tant que *narrateur* de sa manière d'exécuter les ordres reçus, Jérémie construit son histoire pour ménager à la fois curiosité et suspense, tout en donnant l'impression que rien ne manque à la compréhension du récit. Cela n'est cependant pas le cas, et le lecteur doit se poser des questions quant aux enjeux de l'affaire. Ce n'est que peu à peu qu'il se rend compte qu'en réalité Jérémie a reçu l'ordre d'inviter les Récabites à refuser la parole de leur père, autrement dit qu'il a reçu l'ordre de jouer, par rapport à eux, le rôle du faux prophète. Cette anecdote, de fait banale, prend alors tout son sens, en particulier à partir du moment où l'on apprend que les Récabites ne sont pas des suiveurs aveugles et bornés de la loi. Ils savent faire des choix qui en dépassent la lettre tout en restant fidèles à son esprit ; des choix pragmatiques mais essentiels qui n'ont rien à voir avec ceux des habitants de Jérusalem lorsque, au chapitre précédent, il était question de libération des esclaves. Les choix des Récabites visent à leur survie et non à assurer un quelconque intérêt personnel. Les Récabites deviennent en cela de véritables modèles pour le peuple de l'alliance, en montrant par l'exemple quels sont les véritables enjeux de la réception ou du refus d'une parole qui se présente comme prophétique et qui, parce qu'elle s'adoube d'une autorité divine ou sacrale, se prétend porteuse de Vérité, tandis qu'elle s'avère être, en réalité, une parole trompeuse – et par là même fausse – dans la mesure où elle appelle à en refuser une autre qui, elle, est porteuse de vie en alliance. En définitive, si dans cet épisode Jérémie se présente, l'espace d'un instant, comme un faux prophète exécutant l'ordre d'un dieu qui est devenu pour un moment une idole[49], c'est véritablement pour donner une leçon de discernement sur la parole prophétique et sur la nécessité de refuser les idoles.

---

[48] Au terme de l'histoire on comprend aussi que le contraste se joue sur le terme « maison », dont on peut se demander, en deuxième lecture, s'il n'y a pas une certaine ironie dans son utilisation : les Récabites, en effet, sont censés habiter des tentes mais sont désignés dès le début par le terme « maison », signifiant évidemment « maisonnée » ou « clan » au premier niveau de compréhension. Le terme « maison » est aussi utilisé en Jr 35 pour définir le temple, mais jamais les Judéens et les habitants de Jérusalem ne sont concernés par ce terme dans notre épisode.

[49] À l'image de ce que les Judéens font peut-être de lui : voir Jr 3,14 ; 31,31 (« et moi je suis Baal en vous »).

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Université de Lorraine - - 193.50.135.4 - 12/09/2017 18h21. © Institut protestant de théologie

Dans cette histoire, le lecteur évolue et est amené au final à admirer le choix des Récabites. Mais la question cruciale du discernement vaut pour lui aussi : que ferait-il si un faux prophète se présentait à lui avec une parole qu'il prétendrait divine ? Adopterait-il le comportement aveugle des Judéens ou celui des Récabites ? Voilà que c'est à son tour de prendre une leçon à partir de ce qui s'est joué dans cette affaire *a priori* banale[50], dans laquelle un vrai prophète a été invité à jouer avec ses destinataires, et à devenir à leur insu un faux prophète. Toutefois, s'il est invité à jouer ce jeu-là, n'est-ce pas pour que sa parole en soit d'autant plus pertinente et percutante à l'endroit de ses destinataires, que ceux-ci soient intra ou extradiégétiques ?

Elena Di Pede

[50] La question de la position du lecteur dans le récit rejaillit, car se rendant compte qu'il est question de vraie et de fausse prophétie, le rapprochement – et probablement même le lien structurel – peut être fait avec le chapitre 28 : ainsi le chapitre central du triptyque 34-36 rejoint la problématique de la section narrative qui lui correspond structurellement, là où se pose la question de savoir si Jérémie est vrai ou faux prophète (26-28), donnant de ce fait un exemple négatif qui souligne qu'il est vrai prophète pour Israël.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Université de Lorraine - - 193.50.135.4 - 12/09/2017 18h21. © Institut protestant de théologie